

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**Du lundi 11 février 2019 à 20h**

Présents : Pascal GAROFALO, Isabelle TISSOT, Michel MAIRE, Yann PATULA, Gilbert CERUTTI, Yann ROTA, Michel REYNAUD, Céline COLAS, Séverine FAIVRE

Excusé : Nicolas PETITJEAN

Mme Céline COLAS est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2018 est lu et approuvé.

Comptes de gestion et comptes administratifs 2018 sur les budgets « général » (commune), « eau et assainissement » et « lotissement en mal Pommier »

Les comptes de gestion présentés par le Trésorier de Moirans sont acceptés à l'unanimité. Ils correspondent aux comptes administratifs présentés par le Maire de la manière suivante :

Compte administratif « commune »

	fonctionnement	investissement
Dépenses	225 428.85 €	87 753.50 €
recettes	260 241.30 €	13 430.66 €
Excédent 2018	(+) 34 812.45 €	
Déficit 2018		(-) 74 322.84 €
Résultat 2017	+ 77 895.05 €	+ 16 734.95 €
Résultat clôture 2018	+ 112 707.50 €	(-) 57 587.89 €

Soit un résultat positif de **+ 55 119.61 euros.**

Compte administratif « eau et assainissement »

	fonctionnement	investissement
Dépenses	55 288.88 €	204 282.52 €
recettes	64 478.68 €	99 218.25 €
Excédent 2018	+ 9 189.80 €	
Déficit 2018		-105 064.27 €
Résultat 2017	+ 38 560.48 €	+171 425.10 €
Résultat clôture 2018	+ 47 750.28	+66 360.83

Soit un résultat positif de **+ 114 111.11 euros**

Compte administratif « lotissement »

	fonctionnement	investissement
Dépenses	163 460.30 €	83 672.98
recettes	163 460.30 €	79787.32 €
Excédent 2017	0	

Déficit 2018	0	-3 885.66 €
Résultat 2017	0 €	-79 787.32 €
Résultat clôture 2018	0 €	-83672.98 €

Soit un résultat négatif de **-83 672.98 euros**

Le budget lotissement est déficitaire puisque seules des dépenses ont été enregistrées. Les recettes correspondront au moment où les parcelles se vendront.

Les comptes administratifs des 3 budgets présentés par le Maire sont votés à l'unanimité par 8 voix « pour », Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Affectation des résultats 2018 sur les budgets primitifs 2019

Budget « commune » :

L'exercice 2018 a généré un excédent de fonctionnement de 34812.45 euros qui cumulé avec le résultat de clôture 2017 représente un excédent de 112 707.50 €. Une partie (57 587.89 €) va servir à combler le déficit d'investissement du même montant. Le reste (55 119.61 €) est affecté en section recettes de fonctionnement sur la ligne 002 du budget primitif 2019.

Budget « eau et assainissement »

L'exercice 2018 a généré un excédent de fonctionnement de 9 189.80 euros qui cumulé avec le résultat de 2017 représente un total de 47 750.28 € qui sont affectés en intégralité en section recette de fonctionnement 2019.

Sidec : Lotissement

Le SIDEc nous a fait parvenir le dernier chiffrage pour les réseaux secs sur le lotissement « En Mal Pommier »

Nature des travaux	Montant de l'opération	Participation ENEDIS	Montant SIDEc en €	Participation de la collectivité en €
Réseau électrique	92 243.50 € TTC soit 77 890.43 € HT	31 701.41 € TVA récupérable : 14 353.07 €		46 189.02
Eclairage Public	38 928.48 € TTC plafonné à 23 060.88		5 765.22	33 163.26
Infrastructure téléphonique	17 061.71		3 412.34	13 649.37
Montant total	148 233. 69		9 177.56	93 001.65

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité cette proposition.

ONF : programme 2019

Un programme de coupe de résineux sur la parcelle 7 sera proposé, une coupe dans la parcelle 23 pour l'affouage à l'automne, des travaux de dégagement des résineux dans la parcelle 5 et le marquage et la vente de chablis.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses :

- L'ensemble des postes sur le RPI est maintenu pour la rentrée scolaire 2019/2020.
- Fusion des communautés de communes :

Les services de l'Etat demandent à l'ensemble des communautés de communes du Jura d'engager une réflexion sur un regroupement. La communauté de Jura Sud serait pour un rapprochement avec les communautés « Pays des Lacs », « Petite Montagne » et « Région d'Orgelet » avec comme point commun le lac de Vouglans. Un cabinet va commencer un travail de collecte des informations et données.

- Cahier de doléances pour le Grand Débat disponible en mairie.
- Dans le contexte de fin d'activité des entreprises Berrod, la commune va entreprendre un travail de réflexion sur le devenir des bâtiments.

